

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que la Compagnie d'Assurances et de Réassurance Sanad représentée par son Directeur Général Délégué, M. Abdelilah Laamarti, a déclaré le 25 juillet 2014, avoir acquis sur le marché de blocs, le 22 juillet 2014, 665 203 actions CIH Bank, au cours unitaire de 325 dh, franchissant à la hausse le seuil de participation de 5% dans le capital de ladite banque.

Suite à cette transaction, Sanad détient 1 401 177 actions CIH bank, soit 5,26% du capital de ladite banque.

Dans les douze mois qui suivent le franchissement du seuil précité, Sanad envisage de poursuivre ses achats sur la valeur CIH Bank.

Contact CDVM :

Tel : 05 37 68 89 27

E-mail: information_financiere@cdvm.gov.ma

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières